

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - PEZILLA LA RIVIERE

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 29 JUIN 2022

Membres en exercice : 15

Membres présents : 08

Membres absents : 07

Membres représentés :

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à 17h30, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie, lieu habituel de leurs séances.

Sont présents : M. Jean-Paul BILLES, Mmes Nathalie PIQUÉ, Jeanine VIDAL, Chrystèle CARLOS, Jenny PALOFFIS, Marie CIVIT, Marie-José TRITTEN, M. Blaise FONS.

Absents excusés : Mmes Pascale PUY, Carine DEVOYON, Nadia RIBERA, Evelyne SARRAZIN, Marie-Hélène ARTIGUES, Nathalie ROCHAS, M. Thierry ROUS.

Date de la Convocation : 22 Juin 2022

N° DELIBERATION	OBJET	PROPOSITION	VOTE
2022/09	<u>CONTRAT D'INTERMEDIATION LOCATIVE COMMUNE / L'ACAL (Association Catalane d'Actions et de Liaisons)</u>	APPROUVE le contrat de location - Intermédiation locative- à passer entre le CCAS et l'ACAL (Association Catalane d'Actions et de Liaisons), organisme agréé, et AUTORISE le Président à signer le contrat ainsi que tout acte utile en la matière DIT QUE le montant mensuel du loyer, forfait de charges locatives d'un montant de 40 € inclus, ne dépassera pas le montant de l'APL (Allocation Personnalisée pour le Logement) accordée	Adoption à l'unanimité

		PRECISE que ledit contrat d'intermédiation locative ne concerne que la famille ukrainienne EDIBERIDZE, accueillie par la Commune, à l'exclusion de tout autre ; le CCAS souhaitant récupérer le logement à l'issue du contrat pour lancement de travaux prévus de longue date.	

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Compte-rendu affiché le : 21/07/2022

Mis en ligne sur le site de la commune le : 21/07/2022